



United Nations Environment Programme



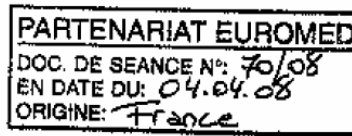
9 June 2008
UNEP(DEPI)/MED WG. 327/Inf.6



MEDITERRANEAN ACTION PLAN

12th Meeting of the MCSD Steering Committee
Athens, Greece, 19 and 20 June 2008

UNION FOR THE MEDITERRANEAN (Document 1)



UNION POUR LA MEDITERRANEE

Fiche synthétique sur quelques projets en cours d'élaboration

Point au 4 avril

Il s'agit ici de documents de travail qui constituent de premières propositions de projets concrets, établies à partir de consultations informelles qui ont permis de repérer des secteurs ou des questions prioritaires. Ces propositions ont pour but d'illustrer la démarche, de lancer le débat et de recueillir réactions et avis des partenaires euro-méditerranéens sur leur pertinence. Il est bien entendu que rien n'est figé dans ces propositions, que seul un nombre très restreint de ces propositions pourrait être retenu, et que toute autre proposition d'un ou plusieurs partenaires de l'initiative est également la bienvenue.

Ces projets doivent être regardés comme étant à géométrie variable. La participation de chaque pays se fera sur la base du volontariat. Le principe de l'Union des projets doit être que nul ne peut empêcher ceux qui veulent avancer de le faire et que nul ne soit obligé de participer, s'il ne le souhaite pas, à un projet.

Dépollution de la mer Méditerranée

L'objectif de faire de la Méditerranée "la mer fermée la plus propre du monde" pourrait être relancé en s'appuyant sur le plan existant "Horizon 2020". Cette dynamique rentre dans le cadre de la Stratégie méditerranéenne du développement durable et concerne essentiellement les domaines de la gestion des déchets urbains, des eaux usées urbaines et des émissions industrielles.

L'impulsion de l'Union pour la Méditerranée pourrait permettre de mieux mobiliser les divers types de financement possibles (fonds communautaires, institutions financières, secteur privé). Parmi les 131 sites polluants identifiés dans le cadre de la convention de Barcelone, la BEI considère comme prioritaires 43 projets correspondant à un investissement total estimé de 2 milliard d'euros.

Une première réunion des donateurs organisée par la Commission européenne et la BEI a eu lieu les 12 et 13 mars 2008. Le groupe de travail présidé par les bailleurs sera ouvert à toutes les parties concernées afin de mettre en place une gouvernance paritaire dans laquelle les États de la Méditerranée seront considérés sur un pied d'égalité. Ce groupe définira la liste des projets de référence ou prioritaires et vérifiera leur bancabilité au sens économique et financier et leur durabilité au plan environnemental et social, afin de pouvoir rapidement les mettre en œuvre. Une structure permanente de pilotage pourrait être mise en place.

Accès à l'eau et gestion efficiente et durable des ressources en eau

L'objet de ce projet est de mieux assurer l'accès à l'eau potable et d'optimiser la gestion de l'eau dans les pays méditerranéens confrontés au stress hydrique, dans des secteurs comme l'agriculture, l'industrie, l'énergie ou le tourisme.

Des projets spécifiques ont déjà été identifiés dans la plupart des pays du pourtour méditerranéen (cf. notamment la recharge des nappes phréatiques, la captation d'eau claire en pleine mer, le transfert d'eau, le dessalement d'eau de mer, l'appui aux irrigants pour une gestion économe de l'eau agricole ainsi que des projets de collecte des eaux usées et d'irrigation).

Il est proposé d'engager une dynamique de financement de ces projets, à travers une expertise paritaire pouvant conduire à réunir une conférence de bailleurs. Une structure permanente de pilotage pourrait être mise en place.

Plan solaire méditerranéen

Le but de ce projet est d'accroître la quantité d'énergie renouvelable produite d'origine solaire dans le mix énergétique de la région méditerranéenne, au travers d'une stratégie mieux coordonnée régionalement (cadres d'investissement, conditions techniques, réseaux de professionnels), ainsi que par le financement, en lien avec le secteur privé, de projets concrets. Le coût des différents projets sera naturellement réduit par l'effet de production en série à vocation régionale; une grande part des équipements serait produite sur place.

Le plan solaire méditerranéen serait le volet le plus visible d'une dynamique incluant les autres énergies renouvelables - énergies renouvelables marines, biomasse, éolien et hydraulique -, et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Autoroutes et routes de la mer

Ce projet a pour but de développer des autoroutes de la mer reliant Méditerranée orientale et Méditerranée occidentale. Le projet permettra, en lien avec le secteur privé, de dresser la liste des ports intéressés, d'identifier les flux potentiels, d'établir les bons modes de gouvernance et les modes de financement appropriés.

Seraient concernés par exemple des ports comme Tanger, Port-Saïd, Alexandrie, Le Pirée, Gènes, Barcelone et Marseille. Seront intégrées les réflexions engagées entre l'Italie, la France, l'Espagne et le Portugal pour proposer des initiatives sur le corridor ouest Méditerranée et celles concernant le corridor est-méditerranéen.

Centre méditerranéen de protection civile

Les pays méditerranéens sont confrontés à des risques de même nature en termes de protection civile. La création d'un centre méditerranéen de protection civile renforcerait les actions opérationnelles en Méditerranée en permettant d'augmenter la capacité des États à répondre rapidement à toute catastrophe d'envergure. Elle permettrait également, grâce à la création, en son sein, d'un collège méditerranéen de protection civile, de développer une perception partagée des risques en Méditerranée.

Représentatif d'une solidarité concrète entre les pays concernés par les mêmes risques sur les rives de la Méditerranée, ce projet permettrait de fédérer l'ensemble des acteurs pour une protection des populations plus efficace en favorisant les actions de prévention, la préparation des acteurs, l'alerte des populations, l'aide à la gestion opérationnelle, le retour d'expériences et le retour à la normale post catastrophe.

Protection du littoral

L'objet de ce projet est de construire en Méditerranée un réseau d'organismes dédiés à la protection du littoral. Il permettra de promouvoir une gestion intégrée et dynamique permettant la protection, notamment en ce qui concerne les paysages, les zones urbaines, les sites remarquables ou traditionnels ainsi que les espaces naturels terrestres et marins avec leur biodiversité. Il reposerait notamment sur le tout nouveau protocole « Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) » de la Convention onusienne de Barcelone de dépollution de la

Méditerranée. Ce protocole, déjà signé par 14 pays du pourtour, montre l'implication des pays méditerranéens. Ce projet serait un laboratoire commun du développement durable.

Agence de développement des PME

L'Espagne et l'Italie ont lancé une initiative en faveur de la création d'une agence de développement des entreprises. Cette agence a vocation à fournir un appui technique et financier au secteur privé local, en se concentrant sur les PME et sur les institutions de micro-finance (*fiche établie par Espagne et Italie*).

Institution financière dédiée

La question, majeure, de la création d'une institution financière dédiée est encore en cours d'examen chez les différents partenaires. La France fera des propositions dans les semaines qui viennent.

Espace universitaire méditerranéen

L'objet est d'aller beaucoup plus loin dans la coopération inter-universitaire et la mobilité des étudiant et des enseignants, avec des formations communes et pourquoi pas des universités communes. L'espace universitaire européen pourrait se construire autour d'un engagement en faveur d'une augmentation significative du nombre de masters qualifiants, reconnus par des doubles diplômes, ainsi que des plateformes doctorales et des formations post-doctorales communes à plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche, européens et non-européens, selon les principes du processus de Bologne. Un nombre plus important de bourses est à rechercher, le cas échéant grâce au développement d'un programme inspiré du programme européen Erasmus.

Espace scientifique méditerranéen

L'objectif du projet est de promouvoir la dimension scientifique de l'Union pour la Méditerranée en favorisant les échanges en matière de recherche et la mobilité des chercheurs. Le pivot de cet espace scientifique pourrait être constitué par un Centre méditerranéen de la recherche scientifique. Il est aussi envisagé d'organiser un réseau scientifique inter-académique méditerranéen. Une conférence scientifique et des ateliers thématiques seront réunis en amont du sommet de l'Union pour la Méditerranée (notamment sur les thèmes de l'agriculture et du développement durable, des ressources halieutiques et des ressources naturelles, et du changement climatique).

Coopération régionale pour la formation professionnelle.

Un agenda méditerranéen de la formation professionnelle est en cours d'élaboration, qui permettra d'identifier les complémentarités entre pays méditerranéens, tant du point de vue des transformations démographiques que de l'évolution des besoins sur le marché du travail. Le projet qui en découle vise le développement de la formation professionnelle dans une logique de réponse aux demandes des pays non-européens et dans des secteurs prioritaires comme la banque, les métiers de la construction, l'informatique, les services et le tourisme durable. Il pourrait être accompagné d'une université itinérante de la formation professionnelle et d'un portail méditerranéen de l'orientation et de la formation, à destination des professionnels et du grand public.

Office méditerranéen de la jeunesse

Compte tenu de la place importante des jeunes dans les sociétés des pays méditerranéens, un projet tourné vers les jeunes doit être privilégié et considéré comme devant être prioritaire, dès le démarrage de l'Union pour la Méditerranée. Le volume actuel des échanges de jeunes dans la région méditerranéenne est extrêmement faible (de l'ordre de quelques milliers en comparaison des 200 000 jeunes concernés en 2007 par l'Office franco-allemand). Il conviendrait de créer non pas une institution lourde mais plutôt un mécanisme destiné à développer des synergies entre les différentes structures existantes, et disposant d'un budget significatif permettant de démultiplier le volume actuel des échanges. La dotation d'un budget annuel de 5 millions d'euros devrait permettre d'atteindre l'objectif de 5000 jeunes supplémentaires impliqués dans ces échanges.

Exemples d'autres projets en cours d'examen (sans fiche détaillée spécifique):

Energie:

Création d'un fonds carbone méditerranéen

Impulsion supplémentaire pour la réalisation du bouclage électrique de la Méditerranée et renforcement des interconnexions

Approfondissement de la réflexion en matière d'efficacité énergétique

Réalisation d'une raffinerie à vocation méditerranéenne

Réflexion sur l'usage du nucléaire civil

Agriculture:

Mise en place de programmes d'appui au développement rural dans des zones rurales de pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée

Développement des indications géographiques et promotion d'un label méditerranéen

Renforcement des actions régionales de recherche et de développement

Appui au respect des normes sanitaires et phyto-sanitaires

Santé:

Modernisation du secteur avec plan télémédecine, politique du médicament, programme d'action sur les risques liés à la transition sanitaire (diabète, cancers...)

Culture:

Projet d'appui à la production, circulation et traduction des œuvres

Appui à la co-production et à la diffusion de programmes audiovisuels méditerranéens

Projet de banque d'archives audiovisuelles méditerranéennes

Tourisme:

Développement des investissements dans le domaine du tourisme durable : mise en réseau et développement des instituts et formations qualifiantes en matière de tourisme durable

Sécurité:

Création d'un centre de coordination et de lutte anti-drogue pour la Méditerranée (CECLAD-Med)

Mise en place d'un "Mediterranean Sea Police Network" afin de mieux lutter contre la criminalité maritime

Mise en place d'un réseau complet de sémaphores autour de la Méditerranée

Urbanisme :

Initiative pour des villes méditerranéennes durables en structurant un réseau d'expertise urbaine, en mobilisant des financements pour des opérations exemplaires et en appuyant des projets de coopération décentralisée

Mise en réseau et développement d'instituts d'aménagement urbain

Prospective économique :

Appui à la création d'un centre intégré de prospective méditerranéenne

Justice :

Développement des réseaux judiciaires méditerranéens, notamment en matière pénale et commerciale

Rapprochement en vue d'une harmonisation du droit des affaires